

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 09 FÉVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le lundi neuf février à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

*Date de
convocation :*
03 février 2026

Mis en ligne :
16 FEV. 2026

*Nombre de
Conseillers en
exercice : 29*

Présents : 23
Votants : 25
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, DELAUNAY Gaylord, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Éric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien ;

Procurations de vote et mandataires : Messieurs LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Julie DEGUILLARD et NOEL Henri ayant donné pouvoir à MAHEO Aude ;

Absent : GARNIER Chrystèle, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Catherine, LEGUENNEC Jean-Michel.

Madame Marlène PEROT est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 03 février 2026) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 16**Délibération n° 2026-016. FINANCES : Zac Multisites – vote du budget primitif annexe 2026**

Rapporteur : Vincent POINTIER

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2312-1,
VU l'avis de la commission Ressources et vie économique du 27 janvier 2026,

CONSIDÉRANT la nécessité de voter le budget pour la Zac Multisites avant le 30 avril 2026,
CONSIDÉRANT la proposition de budget ci-après et les éléments transmis en annexe,

Mesdames JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Catherine et Monsieur LE GUENNEC Jean-Michel ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré par 19 voix POUR et 6 CONTRE (BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, LEJOLIVET Bertrand, NOULLEZ Sébastien, VALLEE Priscilla), **le conseil municipal décide**

D'ADOPTER le projet de budget Zac Multisites primitif pour l'année 2026 tel que présenté :

Chap	Libellés	BP 2026
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	3 044 040.00
012	Charges de personnel	50 000.00
66	Intérêts de la dette	45 601.79
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 347 776.24
023	Virement à l'investissement	4 097 364.03
Dépenses de fonctionnement		10 584 782.06

Chap	Libellés	BP 2026
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
70	Ventes de terrains aménagés	2 004 000.00
74	Participations	1 100 137.50
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 261 080.91
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 219 563.65
Recettes de fonctionnement		10 584 782.06

Chap	Libellés	BP 2026
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
16	Emprunts et dettes assimilés	146 233.32
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 219 563.65
001	Déficit d'investissement reporté	1 656 276.21
Dépenses d'investissement		8 022 073.18

Chap	Libellés	BP 2026
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
16	Emprunts	576 932.91
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 347 776.24
021	Virement du fonctionnement	4 097 364.03
Recettes d'investissement		8 022 073.18

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE

